

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 23 juillet 2015

Absent excusé : François GUIGUE

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 23 juillet 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 25 juin 2015.

Le maire rappelle que suite à l'extension du réseau électrique pour alimenter une partie de la parcelle communale cadastrée YD 92, le conseil municipal doit prendre une délibération pour s'engager à desservir le terrain en électricité ; le coût de cette opération ayant déjà été répercutée sur le prix de vente (délibération du 25 juin 2015).

Le maire commente le relevé de décisions prises en réunion du bureau communautaire, lors de la séance du 6 juillet 2015.

Enquête publique du 13 juillet au 11 août inclus concernant le GAEC de Servillat

- Le conseil municipal donne un avis favorable et n'émet aucune observation sur cette enquête qui porte sur l'exploitation d'un élevage de 200 vaches laitières et 1098 animaux équivalents porcs sur la commune de Varennes Saint Sauveur, au lieudit la Baisse, parcelles cadastrées section YI n° 43, 51,52.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la garderie périscolaire qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour les usagers de l'école maternelle et de l'école primaire.

Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

- En raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le conseil municipal crée un emploi d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire, à raison de 10 heures par semaine scolaire entre septembre 2015 et juillet 2016.

Dénomination de la bibliothèque intercommunale, pôle de Varennes

Le conseil municipal prend connaissance des différentes propositions et procède à un vote :

Bibliothèque « Robert PETITJEAN »	:	5 voix
Bibliothèque « Lamartine »	:	0
Bibliothèque « Au fil des pages »	:	5 voix
Bibliothèque « Jardin des Mots	:	3 voix

### **Dénomination « Au fil des pages » RETENUE**

Proposition du journal l'Indépendant du Louhannais et du Jura

- Le conseil municipal accepte la proposition du journal l'Indépendant, à savoir :
  - Mise en avant de la commune dans ce journal avec la conception, la rédaction et la publication d'une double-page
  - Date de parution : 23 octobre 2015
  - Ceci est effectif à la condition que la commune achète un nombre de journaux correspondant aux foyers soit 600 foyers pour un prix de 1.30 € le journal = 780 € moins 20% de remise = 624 €
  - Distribution par la commune dans les 6 jours après la date de parution

- Un rappel de cette opération sera fait dans le prochain bulletin municipal pour informer la population du geste de la municipalité
- Le conseil municipal accepte de mettre à disposition l'ancienne salle de réunion des pompiers pour des animations par le centre culturel et social de Cuiseaux, une fois par mois le mercredi jusqu'au 15 juin 2016.

Questions diverses :

- Dominique CHAMBON :
  - Travaux voirie terminés
  - Résultat du diagnostic d'assainissement : priorité à la double canalisation de la Laiterie
  - Dossier curage du fossé du Malichy qui du fait de son importance entre dans la catégorie cours d'eau
- Sandrine CANNARD
  - A la prochaine rentrée scolaire, il est prévu beaucoup de petits écoliers à la cantine donc il faudra une personne supplémentaire pour aider à les faire manger ; le conseil municipal est d'accord pour 1 heure payée par la commune.

Varennes Saint Sauveur, le 10 septembre 2015.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN